



SYNDICAT CGT HUTCHINSON SNC CHALETTE

1 Place de la commune de Paris 45120 Châlette/Loing
Tel : 02 38 87 57 54 – Fax : 02 38 87 52 10 – mail : cgthut@free.fr
Site internet : www.cgt-hutchinson-chalette.com



Déclaration CGT à la réunion du CSE du mercredi 20 Avril 2022

La CGT a demandé un vote concernant des postes du bureau du comité d'établissement pour réorganiser et améliorer les relations et conditions de travail des salariées du comité.

La CGT a demandé d'intégrer le bureau suite aux dysfonctionnements que nous dénonçons depuis presque deux ans ;

- Le non-respect du règlement du CSE concernant l'article 15 du comité
- L'attribution de coefficient des salariées du comité qui n'a jamais évolué depuis que la CGT n'est plus au CE
- Une désorganisation constante du travail des salariées du comité par le secrétaire
- Du matériel informatique et téléphonique acheté avec l'argent du comité sous facture au nom du secrétaire au lieu du comité
- De l'ingérence du bureau et des décisions prises sans informer les élus

La CGT a demandé à plusieurs reprises des commissions avec tous les syndicats et la présence des salariés du comité pour discuter de l'organisation et des problèmes relationnels entre le bureau et les salariées depuis fin 2020 qui ont toujours refusés que les salariés participent aux réunions pour s'exprimer.

La CGT dénonce l'attitude des syndicats majoritaires qui ont encore refusés la présence des salariées du comité et ont encore censurés leurs paroles à cette réunion que nous avons demandés pour clarifier et améliorer une situation alarmante suite à de nouveaux événements au CE.

La CGT dénonce l'opportunisme des syndicats SICTAME et FO qui ont soutenus la CFE-CGC au comité depuis tous ce temps en disant qu'ils ne changeraient pas la composition du bureau sauf depuis ces deux dernières semaines lorsque la CGT a demandé l'urgence d'une réorganisation du bureau suite aux derniers événements aggravantes, la SICTAME et FO décident de présenter une candidature au poste de secrétaire adjoint et trésorier adjoint sans se soucier des problèmes du comité mais pour leurs propres intérêts.

La CGT demande la révocation de tous les membres du bureau du comité en raison d'une ingérence organisationnelle et relationnelle depuis presque deux ans qui continue à s'aggraver.

Mensonge et confusion du SICTAME comme à son habitude

Ce syndicat dit : Rappel : Après les élections de 2018, les organisations syndicales CGT, FO, SUD ainsi que la CFDT, s'était alliées avec la CFE-CGC pour écarter le SICTAME UNSA du CE et du CSSCT. Depuis ce vote ! Nous ne pouvions pas participer à la vie du comité établissement (distribution de colis, ...), nous ne participons pas aux réunions CSSCT et visite d'ateliers de l'entreprise.

-Nous vous informons qu'en 2018, la CGT n'a rejoint aucun des alliés de la direction et s'était abstenu concernant les candidats CGF-CGC et SICTAME (et avons même voté contre la candidature CFE-CGC au CSSCT).

-Le SICTAME (mauvais perdant), s'est écarté elle-même de toutes responsabilité par une déclaration qu'elle avait fait juste après le vote du poste de secrétaire (et avant de quitter la réunion) en disant qu'elle ne participerait ni à la vie du comité, ni au CSSCT alors que la CFE-CGC leur proposait une place.

Ce syndicat dit : D'après les dires de la CGT en commission (avril 2022), il y aurait un mal-être entre responsable et salariés du comité qui durerait depuis plus de deux ans. A priori cela aurait commencé, depuis que le secrétaire ai refusé d'augmenter le coefficient et le salaire des deux salariées. (Dire de la CGT en commission)

Le SICTAME UNSA n'a pas pris de parti entre salariées CE et les élus CE. Nous n'avons pas de preuve de la véracité des dires des uns et des autres. Nous avons rappelé qu'il y a un règlement intérieur au CE ou il est dit que les salariés du comité établissement obtiennent la même augmentation que celles des salariés d'Hutchinson Châlette au moment des NAO. Nous avons demandé que ce règlement soit respecté.

Nous vous affirmons que tous les syndicats ont reçu un courrier par E-mail provenant du comité le 02/10/2020 qui décrivait un malaise sur de nombreux point organisationnelle et relationnelle et le SICTAME fait semblant d'ignorer le contexte et la situation. La CGT à longtemps dénoncé et demandé une réunions avec la présence des salariés qui a toujours été refusé par la CFE-CGC et la SICTAME notamment encore sur les derniers évènements survenus au comité, la CGT a encore proposé une date de rencontre entre les syndicats et les salariés du comité (le 5 avril reporté au 6 avril car le SICTAME a d'abord prétexté une indisponibilité) mais la CFE-CGC et SICTAME ont encore censurés la paroles des salariés en refusent de les écouter et ont organisés une réunions sans leurs présences.

Concernant le règlement du comité, le SICTAME et la CFE-CGC refuse toujours de respecter l'article 15 qui concerne précisément la rémunération des salariés du comité.

Ce syndicat dit : Pourquoi aujourd'hui, à six mois des élections syndicale, nous avons fait le choix de proposer un élu SICTAME UNSA au vote du secrétaire adjoint ? On aurait pu laisser perdurer cette situation jusqu'aux élections du mois d'octobre 2022 ! Notre choix a été qu'en tant que syndicat responsable, nous avons le devoir d'être présent sur le terrain pour aider les salariées du comité et les élus CFE-CGC.

Tant de mensonge pour éviter de dire qu'après les derniers évènements survenus au comité et par la pression de la CGT et des syndicat minoritaires qui ont rencontrés et écoutés les salariés du comité, la CGC (le 8 février) a accepté notre proposition d'inclure un trésorier adjoint (poste vacant depuis décembre 2021) et d'un secrétaire adjoint supplémentaire au bureau du CE Alors que la SICTAME et FO ont toujours dit qu'ils ne changeraient pas la composition du bureau du comité surtout à 6 mois des élections, ils ont répondu à l'appel à l'aide de la CGC.

5 membres du bureau : Secrétaire CFE-CGC, Trésorier CFE-CGC
Secrétaire-adjoint CFE-CGC (élus par FO et SICTAME en 2021), trésorier adjoint FO,
Secrétaire adjoint supplémentaire SICTAME.